

DES DIRECTEURS-TRICES ADJOINTS-ES DE CRECHE

N° de Poste/Pôle /Direction/Service	Pôle solidarité – Direction de l'Enfance et de la Famille – Service des crèches
Classification	<p>Métier de rattachement : sans objet pour le moment Poste de rattachement : sans objet pour le moment Filière : médico-sociale Catégorie et cadre d'emplois : A – Puéricultrice – Infirmière - EJE Lieu d'affectation : Crèche DE LATTRE DE TASSIGNY à Bondy Crèche PONT BLANC à Aubervilliers Crèche LEON BLUM à Bondy -Crèche MYRIAM DAVID à Rosny-sous-bois</p> <p>Fonction d'encadrement : Oui Prime + NBI : NBI encadrement Quotité de travail : 100%</p> <p>Tous nos postes sont handi accessibles</p>
Environnement du poste de travail	<p>Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service des crèches Bureau : Cellule/Pôle/Secteur : <i>crèches Saint-Stenay</i> Composition de l'équipe : 2A 2B 18C</p>
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct du/de la directeur-trice adjoint-te : le/la Directeur-trice
Moyens mis à disposition	
Raison d'être	<p>En tant que directeur-trice adjoint-te, l'agent apporte son concours au/à la directeur-trice dans l'organisation de l'accueil des enfants et des familles dans le cadre des orientations départementales. Il contribue à l'élaboration du projet d'établissement et il participe à l'encadrement et l'animation de l'équipe ainsi qu'au fonctionnement de la structure.</p> <p>En l'absence du/de la directeur-trice, il/elle assure l'ensemble des missions qui lui sont dévolues dans le cadre de la continuité de service. Le/La directeur-trice et son adjoint-te s'organisent pour couvrir la totalité de l'amplitude horaire.</p>
Missions	<p>1 - Contribuer à la mise en œuvre du PECD dans le projet d'établissement, l'accueil quotidien des enfants et les projets particuliers en fonction de son champ d'expertise propre</p> <p>2- Contribuer à l'organisation de la présence des enfants afin d'optimiser les taux d'occupation et de facturation pour répondre aux besoins des familles (définition des places ouvertes à la CAMA, révision des contrats d'accueil...). Assurer l'application des règles de présence du personnel (horaires, congés, remplacements) pour garantir le respect du taux d'encadrement des enfants Comme tout professionnel travaillant en crèche, le/la directeur-trice adjoint-te contribue à la continuité de l'accueil des enfants.</p> <p>3 – En lien avec le/la directeur-trice, il/elle contribue à impulser, animer et favoriser une dynamique d'équipe impliquant tous les agents de la crèche (AP, EJE, secrétaire, agents techniques, psychologue, médecin, psychomotricienne) et assure l'encadrement hiérarchique des agents.</p> <p>4 – Participer à la définition de la place des parents dans la crèche, s'assurer d'une bonne circulation des informations à destination des familles, favoriser leur participation aux projets de la crèche, contribuer aux actions d'accompagnement à la parentalité mises en œuvre.</p>

	<p>5- Assurer le respect et l'application des normes et protocoles internes en matière sanitaire, de sécurité et d'hygiène. Contribuer au suivi du bon état de fonctionnement du bâtiment et du matériel utilisé et à celui des éventuels travaux ou réparations nécessaires</p> <p>6- Contribuer aux réflexions, aux projets et à la dynamique collective du service des crèches dans son ensemble (protocole de garde, groupes de travail, Conseils d'établissements, tutorat, recrutement, participation à la semaine de sensibilisation...) - Développer le partenariat et la coordination avec les acteurs internes et externes. Représenter le Département dans ce cadre.</p>
--	---

Compétences

- **Relationnelles et managériales**

- Savoir assurer un management de proximité auprès des équipes: encadrement direct des agents, supervision des projets, animation d'équipe
- Savoir animer et/ou entretenir un réseau partenarial
- Savoir travailler en équipe dans le respect des compétences mutuelles

- **Organisationnelles**

- Savoir diffuser de l'information de manière ascendante, descendante, transversale, en interne et en externe
- Savoir piloter et faire conduire un projet, un groupe de réflexion ou de production
- Savoir solliciter l'intervention des services compétents et/ou développer un réseau

- **Techniques**

- Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de petite enfance
- Savoir impulser et organiser la prise en charge des enfants
- Savoir animer des groupes de réflexion et d'analyse autour de l'action éducative
- Savoir utiliser les outils bureautiques et les logiciels métier

Niveau d'études : II

Diplômes requis : Diplôme Etat de puéricultrice par dérogation et en fonction de la taille de la structure poste ouvert aux infirmiers et éducateurs de jeunes enfants

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques par roulement sur l'amplitude horaire de la crèche 7h-18h45

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins recommandés

Port d'une tenue de travail obligatoire

Autres caractéristiques :

- Gardes territorialisées

- Fermeture de l'ensemble des crèches départementales la 1^{ère} quinzaine du mois d'août et la dernière semaine de l'année civile.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser sous la référence **PPRHD/DRH/ERH2/DEF/CRECHES/DIRADJ /19-102BIS** à

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Pôle Pilotage, Ressources Humaines et Diversité
Direction des Ressources Humaines
Equipe ERH2
93006 BOBIGNY CEDEX

Ou par mail à erh2-recrut-creches@seinesaintdenis.fr